

L'UNION FRANÇAISE DU LEVAGE - UFL - PRODUIT SA CHARTE D'ENGAGEMENT 2021



À quelques jours du salon JDL 2021 à Beaune, l'Union Française du Levage - UFL - souhaite faire le rappel des principes qui l'animent et gouvernent ses actions.

Les membres de l'Union Française du Levage - UFL - partagent une conception commune du professionnalisme, fondée sur cinq principes fondamentaux :

- la responsabilité de l'employeur,
- l'attitude commerciale,
- le comportement loyal entre confrères,
- la rentabilité par une saine gestion,
- la participation à la vie de l'UFL.

« Cette charte a été validée par le Conseil d'Administration de l'UFL. L'ensemble de nos membres doivent également se l'approprier et l'appliquer. Ces engagements permettront d'améliorer la sécurité de nos personnels, de nos clients, du public en général et de nos matériels. Ces engagements permettront également de contribuer à la préservation de l'environnement et de réduire considérablement notre empreinte carbone. Alors pas d'hésitation ! » indique Michel Licausi, président de l'UFL.

Les membres de l'Union Française du Levage - UFL - souhaitent particulièrement faire connaître et reconnaître l'importance de ceci en l'exprimant par le biais de la **CHARTE UFL 2021** qui propose à ses membres 9 points d'engagement.

[Télécharger la Charte UFL 2021](#)

A propos de l'**UFL**

Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).

Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

Contact presse

UFL-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr